

BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU PROCHE-ORIENT

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉРАН, TEL-AVIV)

N° 13 – du 23 mars au 30 mars 2023

ZOOM SUR : L'ENJEU DES CORRIDORS AU PROCHE-ORIENT, À LA LUMIÈRE DES RECOMPOSITIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Si le canal de Suez demeure un point de passage incontournable des flux maritimes Europe-Asie, le Proche-Orient ne constitue pas à ce jour une zone de grands corridors terrestres, compte-tenu de la faiblesse des échanges intrarégionaux, de l'existence de ports dans chaque pays et des tensions politiques récurrentes.

Le canal de Suez reste essentiel pour les flux commerciaux Europe-Asie, avec plus de 10% du trafic maritime mondial et 22% des conteneurs qui y transitent. Des travaux d'élargissement et d'approfondissement sont menés dans le cadre de la stratégie égyptienne de hub maritime, logistique et énergétique. À ce jour, les principales options de contournement restent peu rentables. La voie de contournement par l'Afrique du Sud (cap de Bonne Espérance) augmente sensiblement les temps de trajet (de 10 à 12 jours selon les destinations) et les coûts. La voie arctique, réactivée à la faveur du réchauffement climatique, demeure saisonnière et sous contrôle de la Russie. Les « nouvelles routes de la soie ferroviaires » entre la Chine et l'Europe, inaugurées en 2016 et en croissance depuis 2020, restent imparfaites compte tenu de nombreux obstacles, tels que des coûts plus élevés pour des volumes transportés moindres.

Les recompositions géopolitiques (accords d'Abraham) ont engendré des réflexions vis-à-vis de nouveaux schémas d'intégration économique entre le Golfe et le Levant, mais elles ne se sont pas traduites à ce stade par des projets concrets de nouveaux corridors terrestres au départ d'Israël. Ces accords ont notamment suscité des attentes quant à la création d'un nouveau corridor reliant le port de Jebel-Ali (Dubai) et le port de Haïfa. L'objectif serait de capter une partie des flux Europe-Asie et d'accéder aux marchés golfiges sans passer par le canal de Suez ; toutefois un tel projet ne semble pas sérieusement étudié à ce jour. De plus, la stratégie de la Jordanie, en tant que potentiel maillon terrestre, n'est pas encore arrêtée alors que sa priorité est donnée au développement du port d'Aqaba. Le gouvernement jordanien cherche à relancer son *National Railway Network Project* de 400 km entre le port d'Aqaba, en cours de réhabilitation, et le port sec de Madouna (au sud d'Amman), qui pourrait à terme connecter l'Arabie saoudite et la Syrie.

De nouveaux corridors régionaux pourraient à long terme émerger en Irak et en Syrie, en cas de stabilisation de la région. Le mégaprojet irakien du port d'Al-Fao, qui comprend une voie ferroviaire vers la Turquie, vise à s'inscrire dans les routes Asie-Europe et capter une partie du trafic passant par le Golfe et le canal de Suez. Le projet ambitionne de construire d'ici 2038 un nouveau port à Al-Fao pour en faire l'un des plus grands du Moyen-Orient. En parallèle, les enjeux de reconstruction de l'Irak et de la Syrie pourraient aussi justifier la création d'un corridor ferroviaire avec le port syrien de Lattaquié. L'Irak et la Syrie dépendent largement du transport routier pour leurs importations, mais disposent tous deux de lignes ferroviaires connectées à des ports secs (et nécessitant des travaux de réhabilitation). L'Iran cherche en outre à s'interconnecter au réseau ferroviaire irakien, notamment dans l'objectif d'accéder à terme à la Méditerranée sans être obligé de contourner la péninsule arabique. Enfin, le port libanais de Tripoli pourrait être relié au réseau ferroviaire syrien, ce qui nécessiterait la construction d'un chemin de fer entre Tripoli et la frontière libano-syrienne.

Pour autant, le développement de corridors terrestres au Proche-Orient devrait a priori davantage répondre à des besoins régionaux (notamment de reconstruction), qu'à la constitution de voies permettant de dévier une part significative du trafic du canal de Suez. La mise en place de corridors efficaces nécessitera en outre de renforcer les mécanismes de coordination économique entre les pays (coopération douanière, zones franches...) et reste bien entendu conditionnée à une normalisation des relations politiques entre les pays concernés

LE CHIFFRE À RETENIR

10%

PART DU TRAFIC MARITIME MONDIAL
PASSANT PAR LE CANAL DE SUEZ

Service Économique Régional de Beyrouth



ÉGYPTÉ

1. BANQUE MONDIALE : ADOPTION DE LA STRATÉGIE 2022-2027 POUR L'ÉGYPTÉ.

Le conseil d'administration de la Banque Mondiale vient d'approuver son accord de partenariat national avec l'Égypte, qui vise prioritairement à soutenir la croissance de l'emploi dans le secteur privé ainsi qu'à améliorer la fourniture de services de santé et d'éducation tout en renforçant la résilience du pays aux chocs macroéconomiques et climatiques. La Banque Mondiale prévoit d'accorder des prêts à l'Égypte à hauteur de 7 Mds USD sur les cinq prochaines années (2022-2027). Plus précisément, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) fournira 1 Md USD de financement par an à l'Égypte tandis que la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale pour le financement du secteur privé, accordera 2 Mds USD de prêts à l'Égypte sur l'ensemble de la période. Lors de la précédente stratégie qui couvrait la période 2015–2021, les financements de la Banque Mondiale portaient sur 8 Mds USD, dont 6 Mds USD provenant de la BIRD et 2 Mds USD de la SFI.

2. TRIPLEMENT ATTENDU DU BUDGET DES SUBVENTIONS AUX EXPORTATIONS POUR 2023-2024.

Le gouvernement prévoit d'augmenter l'enveloppe budgétaire allouée aux dépenses en subventions aux exportations de 8 Mds EGP (240 M EUR) sur l'exercice en cours et de 30 Mds EGP (890 M EUR) pour l'exercice 2023/24. Cette hausse s'appuie sur le nouveau programme de subventions aux exportations dont la durée initiale serait de trois ans. L'objectif du gouvernement est de maximiser les capacités de production du pays, d'élargir la base d'exportation, de renforcer la compétitivité des produits égyptiens sur les marchés mondiaux et de réaliser l'objectif cible de 100 Mds USD d'exportations. Dans le cadre de ce programme, les exportateurs pourront recevoir leur paiement dans les trois mois suivant la soumission des documents requis.

3. LE JAPON ACCORDE UN PRÊT DE 336 M\$ POUR LE RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE.

L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) fournira 44 Mds JPY (336 M USD) sous forme de financement concessionnel pour soutenir le

déploiement du système d'assurance maladie universelle dans le cadre d'un accord signé avec le Ministère des Finances. Le prêt vise à appuyer le gouvernement dans le déploiement d'un nouveau système au cours des sept prochaines années. Annoncé en 2016, le système d'assurance maladie universelle est conçu pour fournir des soins de santé complets à tous les citoyens, indépendamment de leur capacité financière, tout en reliant les prestataires de soins de santé par le biais d'une base de données numériques qui stocke les informations et les antécédents médicaux des patients. La Banque Mondiale (400 M USD) et l'AFD (213 M EUR) appuieront également la mise en place du nouveau système de sécurité sociale.

4. TOURISME : ASSOULISSEMENT DES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DES VISAS D'ENTRÉE.

Le Ministre du Tourisme égyptien, Ahmed Issa, a annoncé la mise en place d'un nouveau visa de cinq ans à entrées multiples pour les touristes internationaux pour un coût de 700 USD. Par ailleurs, les voyageurs Chinois, Turcs, Algériens, Marocains, Indiens (résidants dans les pays du Golfe), Iraniens (seulement pour le Sud Sinai) et Irakiens (titulaires d'un visa pour un pays développé) peuvent dorénavant bénéficier d'un visa d'entrée de 25 USD à l'arrivée sur le territoire égyptien. L'année dernière, le gouvernement avait déjà ajouté plus de 100 nationalités à la liste des personnes pouvant obtenir un visa d'entrée à l'arrivée. Ces annonces interviennent alors que le ministère égyptien du Tourisme vise l'arrivée de 30 millions de touristes internationaux en Égypte en 2028, contre 15 millions aujourd'hui.

IRAK

1. FIN DU LITIGE ENTRE L'IRAK ET LE TURQUIE SUR LES EXPORTATIONS DE PÉTROLE KURDE.

La Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale a statué en faveur de l'Irak dans un litige l'opposant à la Turquie depuis 2014. La demande d'arbitrage est survenue après que le Gouvernement régional du Kurdistan a conclu un accord avec la Turquie permettant à la région d'exporter la quasi-totalité de son pétrole via la Turquie et son port de Ceyhan, violant ainsi un accord signé en 1973 entre la Turquie et l'Irak. La décision de la cour a immédiatement conduit la Turquie à cesser d'importer du pétrole du Kurdistan



via l'oléoduc s'étendant des champs pétrolifères de Kirkouk au port turc de Ceyhan. Cela représente un déficit d'environ 400000 barils par jour de pétrole kurde, soit 5% des approvisionnements mondiaux.

Cette décision a eu un impact significatif sur les compagnies pétrolières opérant dans la région du Kurdistan, qui ont été contraintes d'arrêter leur production. En outre, la Turquie a été condamnée à verser une première indemnité d'1,5 Md USD à l'Irak pour un préjudice estimé à 23 Mds USD. La décision a également entraîné une augmentation des prix du pétrole sur les marchés mondiaux, avec un retour à près de 80 dollars le baril.

2. EXPORTATIONS DE PÉTROLE - FÉVRIER 2023.

Le ministère irakien du Pétrole a publié les chiffres relatifs aux exportations de pétrole pour le mois de février. Bien que cela ne soit pas explicitement indiqué par le ministère, ces chiffres semblent laisser entendre que les exportations par route vers la Jordanie auraient totalisé 280 769 barils pour ce même mois.

- **Revenus réalisés** : 7,063 Mds USD (contre 7,663 Mds USD en janvier)
- **Quantités totales exportées de pétrole brut** : 92 255 610 barils (contre 101 245 095 en janvier)
- **Quantités exportées du centre et sud de l'Irak** : 89 140 448 barils
- **Quantités exportées de Kirkouk par le port de Ceyhan** : 2 834 393 barils
- **Quantités quotidiennes moyennes exportées** : 3,295 millions de barils par jour, en légère hausse par rapport aux 3,266 millions de bpj atteints en janvier
- **Prix moyen d'un baril** : 76,566 \$ (contre 75,695 \$ en janvier)

3. L'IRAK, 1^{ER} PAYS DU MOYEN-ORIENT À ADHÉRER À LA CONVENTION DES NATIONS-UNIES SUR L'EAU.

L'Irak a récemment rejoint la Convention de l'ONU sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, devenant ainsi le premier pays du Moyen-Orient à adhérer à cet accord. Cette convention a pour but de promouvoir la coopération entre les pays voisins pour l'utilisation durable des ressources en eau transfrontalières, en prévenant, contrôlant et réduisant les impacts négatifs sur la qualité et la quantité de l'eau. Elle demande également aux parties de gérer les eaux partagées de manière

raisonnable et équitable et de créer des organes communs pour assurer une gestion durable.

Les fleuves du Tigre et de l'Euphrate constituent des ressources d'eau en surface pour quelque 237 millions de personnes, en Irak (43,5 millions), en Iran (88 millions), en Syrie (21 millions) et en Turquie (85 millions). Ce réseau fluvial, comprenant les nombreux affluents, est donc essentiel pour l'Irak et ses États riverains qui se disputent ses réserves. Confronté à un stress hydrique élevé, l'Irak subit des pressions sociales, économiques et politiques croissantes en raison de la pénurie d'eau exacerbée par les impacts du changement climatique. Il est estimé qu'au cours des 40 dernières années, les débits d'eau de l'Euphrate et du Tigre fournissant jusqu'à 98% des eaux de surface de l'Irak ont diminué de 30 à 40%.

4. APPROBATION DU 1^{ER} PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT AGROALIMENTAIRE.

Un plan quinquennal de développement et d'investissement de l'agro-industrie a été préparé dans le cadre du projet SAAVI (« Renforcer la chaîne de valeur agricole et agroalimentaire, et améliorer la politique commerciale en Irak ») mené par le Centre du commerce international et financé par l'UE. Le modèle SAAVI Agrobusiness est un modèle commercial innovant qui offre aux agriculteurs un soutien pour améliorer leurs capacités de production, moderniser leurs modèles commerciaux, développer leurs propres plans d'affaires locaux et établir des partenariats mutuellement bénéfiques à long terme avec les acheteurs. Des partenariats ont été noués à cette occasion avec les principaux acteurs du secteur privé, notamment Zuhour Alwatan, Rawnaq Aldur, Waffir, Beirut Erbil Potato Company et Finest Foods Germany.

Ce plan agricole et agroalimentaire devrait jouer un rôle déterminant pour les microprojets qui seront sélectionnées par voie de concours pour recevoir des subventions dans le cadre du projet SAAVI.

IRAN

1. PERFORMANCE DES ÉMISSIONS OBLIGATAIRES EN 2022-2023.

La société de courtage de la Banque Centrale a organisé, par voie d'adjudication ouverte et pour le compte du Ministère des Affaires Économiques et



Financières, 43 séances d'émission de *murabaha* sur le marché interbancaire (marché primaire) et sur l'Iran Fara Bourse (marché secondaire) au cours de l'année 2022/2023. **Sur la période, le Ministère de l'Économie et des Affaires Financières a levé 1 195,6 M Mds IRR (5,2 Md\$) soit 1,8 fois la prévision de recettes contenue en Loi de finances.** Les titres de dette étaient assortis d'un coupon biannuel de 21,5% à 26,0% pour des maturités allant de 12 à 34 mois. 26% des titres ont été acquis par des banques et institutions de crédit non-bancaires, et le reste par des sociétés d'assurances, des fonds communs de placement et « d'autres investisseurs » sur le marché secondaire. **Plus du tiers des titres ont été acquis lors de l'ultime séance de l'année, dont 83,3% sur le marché secondaire.** Pour mémoire, la Loi de finances 2022/2023 autorise la Banque Centrale à acheter des titres obligataires sur le marché secondaire.

2. HAUSSE DU CORRIDOR DE TAUX D'INTÉRÊT DE LA BANQUE CENTRALE.

Après avoir autorisé les banques commerciales à émettre des certificats de dépôt à 23% à un an en janvier 2023, **la Banque Centrale a obtenu l'accord du Conseil de la monnaie et du crédit pour réviser le corridor de taux d'intérêt sur le marché interbancaire pour la première fois depuis 2020.** Jusqu'alors compris entre 14% (taux « plancher ») et 22% (taux « plafond »), celui-ci est désormais fixé entre 17% (taux de la facilité de dépôt) et 24% (taux de la facilité de prêt marginal). Les opérations principales de refinancement se font vers une cible dans le haut du corridor (entre 23% et 23,6% depuis la révision) en vue de limiter la demande de crédit. Le taux d'intérêt interbancaire au jour-le-jour s'établit à 23,14% à date.

3. HAUSSE DE 21 % DU SALAIRE MINIMUM.

Le Conseil suprême du travail, instance réunissant le Ministère du travail et les partenaires sociaux, a acté en mars 2023 une hausse de 21% du salaire minimum pour les salariés affiliés à l'Organisation de la sécurité sociale, à **53,1 M IRR** (122€ au taux du marché ICE). D'après le Ministère du travail, **le panier de biens d'un ménage urbain au seuil de pauvreté était de 124,8M IRR** en mars 2023, et selon le Centre national des statistiques, **l'inflation à fin février 2023 s'établissait à 47,7% en moyenne annuelle.** Pour mémoire, à la suite de l'adoption d'un *policy-mix* expansionniste en 2017 et de la réimposition des sanctions secondaires américaines en 2018,

l'inflation annuelle serait passée de 8,0% (2016-2017) à 44,5% (2021-2022). Le coefficient de Gini aurait été ramené de 0,4093 (2017-2018) à 0,3938 (2020-2021).

4. FLUX D'IDE ENTRANTS EN IRAN EN 2022-2023.

D'après le Ministre de l'Économie et des Affaires Financières, Ehsan Khandouzi, **la Russie aurait été le premier investisseur en Iran en 2022/2023 par les flux d'IDE entrants avec 2,76 Mds\$ investis dans l'industrie, l'amont pétrolier et les mines.** Auraient suivi l'Afghanistan (256 M\$ investis dans 59 projets), l'Irak (223 M\$ investis dans 14 projets), les Iraniens non-résidents (220 M\$ investis dans 24 projets), les E.A.U. (177 M\$ investis dans 16 projets) et la Chine (131 M\$ investis dans 14 projets).

5. LIGNE FERROVIAIRE RACHT-ASTARA.

Le 16 mars, à l'occasion du congrès annuel des industriels et des entrepreneurs de Russie (RSPP), Vladimir Poutine a apporté son soutien à l'achèvement du corridor de transit international nord-sud (INSTC) en déclarant : « le gouvernement devrait penser à la manière d'augmenter le vivier d'investisseurs possibles. **Pour être franc, j'aimerais que ce soit des investisseurs russes** ». Dans son sillage, Sergueï Pavlov, directeur-adjoint de Russian Railways, a jugé dans une interview à TASS que la durée de construction estimée du tronçon Racht-Astara [NDLR : qui doit permettre l'achèvement de la ligne ferroviaire Téhéran-Astara] était inférieure aux quatre ans mis en avant par la partie iranienne. **Il a en revanche revu à la hausse le coût de financement du projet, de 800 M\$ (estimation iranienne) à 1,6 Md\$,** possiblement en raison de l'insistance russe à rajouter un écartement 1,520 mm en plus de l'écartement standard 1,435 mm.

ISRAËL

1. BAISSÉ DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ.

L'autorité israélienne des services publics a annoncé une baisse de 2,4% du prix de l'électricité au mois d'avril. Cette troisième révision en trois mois vise à compenser la hausse de 8,2% de l'électricité entrée en vigueur au début de l'année. Habituellement, les prix de l'électricité sont révisés annuellement.



2. VERS UN EXODE PARTIEL DE LA HIGH TECH ?

Depuis quelques mois, certaines sociétés israéliennes de High Tech examinent la possibilité de transférer une partie de leur activité hors d'Israël. Cette tendance, initialement dictée par des facteurs économiques (coût des salaires et bureaux en Israël) a pris une nouvelle dimension avec le plan de réforme judiciaire qui inquiète ce secteur clé de l'économie israélienne. Appelé « Exodus », ce projet de transfert répond aux sollicitations fiscales de Chypre, de la Grèce et du Portugal pour accueillir les entreprises israéliennes innovantes. Sa mise en œuvre sera sans doute partielle, complexe et émaillée d'un coût fiscal important car Israel Tax Authority se montrera probablement peu flexible. Elle pourrait aboutir à l'externalisation dès cette année, d'une partie des activités et emplois, ce qui répond aussi à une demande de certains employés du secteur Tech.

3. LA COUVERTURE « SANTÉ » SOUFFRE AUSSI EN ISRAËL.

L'institut national pour la recherche en matière de santé publique estime que, malgré la loi, 12% de la population israélienne (1 million de personnes) doivent renoncer à des soins médicaux en raison d'un manque de moyens financiers. En outre, les « déserts médicaux » affectent aussi Israël sur ses zones périphériques et 19% de la population rencontrent des difficultés en raison de l'éloignement des principaux centres de soins.

4. MARCHÉ DU TRAVAIL : SITUATION DE PLEIN EMPLOI MALGRÉ UN RALENTISSEMENT.

En Israël le salaire minimum est imposé par la loi sur la base de 47,5% du salaire moyen constaté. Il vient ainsi d'être réévalué à 5 571 ILS, soit 1 440 EUR par mois. Le plein emploi demeure par ailleurs une réalité puisque le taux de chômage serait repassé sous la barre des 4%, malgré une hausse marquée des demandeurs d'emplois du secteur de la High Tech ces derniers mois. Le ralentissement du marché immobilier est également très fort (on estime à 53 000 le stock de logements invendus) mais n'a pas encore d'impact sur l'emploi.

Par ailleurs, les perspectives économiques d'Israël devraient être publiées le 3 avril sur le site de l'OCDE.

JORDANIE

1. NOUVELLE HAUSSE DE 25 PB DES TAUX D'INTÉRÊT.

Le Comité des opérations d'open market de la Banque Centrale de Jordanie (CBJ) a tenu sa deuxième réunion de 2023 au cours de laquelle il a été décidé de relever, de nouveau, les taux d'intérêt de 0,25 % sur différents instruments de politique monétaire à partir du 26 mars 2023. La CBJ a également décidé de prolonger ses deux programmes de soutien au secteur privé. Le premier, destiné aux secteurs vitaux de l'économie réelle, sera prolongé jusqu'à mars 2024. Il bénéficie à 10 secteurs d'activité pour un montant de 1,4 Md JOD (1,97 Md USD) avec des taux d'intérêt de 1 % pour les projets du gouvernorat d'Amman et 0,5 % pour les autres gouvernorats. Le second, destiné aux PME, prendra fin à la fin du mois d'avril 2023. Le programme s'élève à 700 M JOD (987 M USD), avec des taux d'intérêt maximum de 2 %, une période de grâce d'un maximum de 12 mois et des intérêts fixes pour une période de 54 mois.

2. LA BERD ACCORDE 71,3 M€ POUR LA CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES.

La BERD a accordé un financement de 71,3 M EUR dont 30 M EUR en dons pour financer la construction de nouvelles infrastructures de traitement des eaux usées à Al Ghabawi, près d'Amman. L'accord a été signé en présence d'Odile Renaud-Basso, Présidente de la BERD, de Zeina Toukan, Ministre du Plan et de la Coopération internationale, de Mohamed Al Najjar, Ministre de l'Eau, et de Maria Hadjitheodosiou, Ambassadrice de l'UE en Jordanie.

3. RENCONTRE ENTRE LES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DE LA JORDANIE, DE LA SYRIE, DU LIBAN ET DE L'IRAK.

Le Ministre de l'Agriculture, Khaled Al Hneifat, a participé à une réunion quadripartite à Damas avec ses homologues du Liban, de la Syrie et de l'Irak. Les ministres ont, ensuite, été reçus par Bashar Al-Assad. Cette réunion s'inscrit dans la continuité des réunions qui se sont tenues l'année dernière à Bagdad, à Beyrouth et à Amman. Leur objectif est de renforcer l'intégration agricole régionale et de trouver des solutions communes aux défis de sécurité alimentaire. À cette occasion, un mémorandum d'entente a été signé entre les quatre pays. Le Ministre jordanien a évoqué sa volonté d'étendre l'accord à d'autres pays de la région.



4. FINANCEMENT DU JRP EN 2023.

Selon le Ministère du Plan et de la Coopération internationale (MoPIC), 2,276 Mds USD seraient nécessaires pour financer le plan de réponse de la Jordanie à la crise syrienne (*Jordan Response Plan* - « JRP ») en 2023. Le plan a été prolongé conformément à ce qui avait été convenu pour le plan de 2020-2022. Des travaux sont actuellement en cours pour convenir d'une nouvelle méthodologie et préparer un nouveau plan de réponse pour 2024-2026 en partenariat avec les autorités jordaniennes et les organisations internationales. Pour rappel, en 2022, le plan a été financé à hauteur de 760,3 M USD soit 33,4 % du montant requis de 2,28 Mds USD.

LIBAN

1. BILAN NÉGATIF DE LA VISITE DU FMI AU LIBAN.

Lors de sa visite au Liban la semaine du 20 mars dans le cadre d'une mission Article IV (au titre du mandat de surveillance à l'égard des pays membres), le FMI a fait état d'une situation économique qui continue de se dégrader, faute de décisions et mesures rapides des autorités libanaises. Depuis sa dernière mission en septembre 2022, l'inflation a accéléré, le système bancaire reste paralysé, le secteur public s'effondre progressivement, et le déficit public reste élevé. Dans ce contexte, le FMI déplore le manque de progrès des actions prioritaires demandées en avril 2022 et l'absence de volonté politique de la part des autorités libanaises. Pour le FMI, il est urgent de réformer le système économique et financier libanais, notamment par une stratégie budgétaire de moyen-terme et une stratégie crédible de restructuration du secteur financier. Une unification des taux de change et une amélioration de la politique monétaire doivent également renforcer la confiance dans la monnaie et le système financier libanais. Le FMI reste toutefois déterminé à soutenir le Liban, et souligne que la collaboration et le soutien des partenaires multilatéraux et bilatéraux sont également essentiels à la réussite de la mise en œuvre de réforme des autorités.

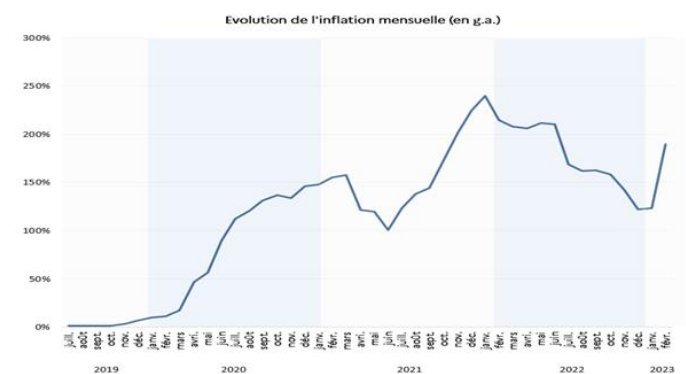
2. PERTURBATIONS DANS LE SECTEUR DES TÉLÉCOMS.

Les services de téléphonie et d'internet connaissent depuis une semaine des coupures récurrentes, compte-tenu d'un mouvement de grève depuis le 25 mars au sein de l'entreprise publique Ogero, qui manque de liquidités pour répondre aux exigences

salariales de ses employés. Ogero est l'unique fournisseur de bande passante au Liban (Alfa et Touch, sociétés également publiques, sont uniquement des opérateurs mobiles). Ogero est par ailleurs fragilisé par sa dépendance aux achats de fuel pour alimenter ses groupes électrogènes qui permettent de faire fonctionner ses centraux de téléphonie. Le Ministre des télécommunications a évoqué la possibilité de réquisitionner l'armée libanaise afin d'assurer la continuité du service de l'opérateur.

3. HAUSSE DE L'INFLATION DÉBUT 2023

Selon l'Administration centrale de la statistique (CAS), l'indice des prix à la consommation (IPC) moyen a augmenté de +156% au cours des deux premiers mois 2023 par rapport à la même période de 2022. Cette hausse est toutefois inférieure à celle enregistrée sur la même période en 2021 (+227%). L'inflation, calculée en glissement annuel, en baisse depuis le mois de juin (+210%), semble repartir à la hausse en février 2023 (+190%). Ces chiffres agrégés doivent toutefois être interprétés avec prudence car la pondération du panier de consommation n'a pas été mise à jour depuis 2012 (le poste « eau, électricité, gaz » ne représentant ainsi que 12% du panier et le poste « transports » 13%). La hausse des prix reste particulièrement marquée en décembre dans les secteurs de la communication (x4,8), de l'énergie et de l'eau (x3) de l'alimentation (x3,6) et du transport (x3).



PALESTINE

1. LES MOUVEMENTS DE TRANSIT ENTRE GAZA ET ISRAËL EN HAUSSE DE 30 %.

En février 2023, 45 000 entrées et sorties (souvent multiples) ont été enregistrées à Gaza. En janvier,



elles étaient 52 000. Ces mouvements sont 30 % supérieurs aux mouvements moyens de 2022. Ils sont effectués à 89 % pour raisons professionnelles et pour l'essentiel le fait de palestiniens disposant de permis de travail israéliens. Le nombre de permis de travail délivrés par les autorités israéliennes est passé de 18 900 en janvier à 20 787 en février 2023. 6 % des passages ont été effectués pour raisons humanitaires, afin de recevoir des soins en Cisjordanie ou en Israël (environ 1 200 permis).

Ces mouvements sont à mettre en relation avec la réalité de la population gaziote. La bande de Gaza constitue une économie enclavée de 365 kilomètres carrés bordant la mer Méditerranée, Israël et l'Égypte. Environ 2 millions de Palestiniens, pour la plupart réfugiés (70 %), y vivent actuellement, ce qui en fait l'un des espaces les plus densément peuplés du monde.

2. JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU.

Le Bureau central palestinien des statistiques (PCBS) et l'Autorité palestinienne de l'eau (PWA) ont publié un communiqué de presse conjoint à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau.

Israël étend désormais son contrôle sur plus de 85 % des ressources en eau présentes dans les territoires palestiniens. De fait, les Palestiniens sont contraints de se fournir auprès de la compagnie israélienne des eaux « Mekorot ».

La consommation moyenne d'eau par habitant en Palestine demeure inférieure au niveau minimum recommandé par l'Organisation mondiale de la santé, qui est de 100 litres par jour.

3. CONTRIBUTION FINLANDAISE À L'UNRWA.

L'UNRWA, l'agence des Nations Unies dédiée à la protection des réfugiés palestiniens au Proche-Orient, et la Finlande ont signé le 29 mars dernier, un nouvel accord pluriannuel de partenariat pour la

période 2023-2026, assorti d'un montant total de contribution de 20 M€.

L'Agence, en sous financement récurrent, scolarise plus d'un demi-million d'élèves au Proche Orient, et gère 140 établissements de soins de santé qui assurent environ 7 millions de rendez-vous médicaux chaque année.

SYRIE

1. LA SYRIE MODIFIE SA LOI SUR LES INVESTISSEMENTS POUR ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER.

Le président syrien a récemment modifié la loi sur les investissements du pays afin d'attirer des investissements dans le secteur immobilier. Cette décision intervient peu de temps après le séisme qui a touché le nord-ouest de la Syrie et alors que les relations avec les pays du Golfe semblent s'améliorer. L'Agence syrienne d'investissement est désormais tenue de fournir une licence dans un court délai à l'investisseur, et de lui garantir plusieurs incitations spécifiques aux projets immobiliers, telles que des exonérations fiscales et exemptions douanières sur l'importation des matériaux et équipements de construction. Les autorités syriennes pourraient bénéficier du *waiver* de l'OFAC, qui exempte le financement lié aux séismes de son régime de sanctions. L'environnement des affaires en Syrie est actuellement très dégradé, et le gouvernement peine à attirer des investissements locaux et étrangers. Les investisseurs étrangers sont largement absents depuis le début de conflit, à l'exception de quelques projets russes et iraniens.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES.
POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTEUR : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

CRÉDITS PHOTO : ©SER BEYROUTH

